

CORR DM 1 – LA MER DE CHINE MERIDIONALE
barème 1/1 – 2/2 – 3/1 – 5/2 – 6/2 – 7/2

1 – Etats impliqués – espaces de conflictualités

Tout d'abord prenons le temps de présenter rapidement les documents. Les deux textes sont des extraits d'ouvrages géopolitiques : le doc 1 est sorti de *Géopolitique de la mer de Chine méridionale* et le doc 4 du « Que sais-je » sur la *Géopolitique de la Chine*. Le doc 2 est une comparaison de deux photos d'un îlot dans la mer en question et le doc 3 est une carte présentant les revendications des différents voisins de cette mer.

Les pays concernés sont donc : la Chine qui est le plus souvent accusée de vouloir récupérer des îles et des îlots de cette mer. Mais les pays voisins ont également des revendications qui se contredisent : Malaisie, Singapour, Brunei, Philippines, Indonésie et Vietnam.

Les espaces de conflictualités sont le plus souvent des îles : Paracels, atoll de Scarborough, Spratleys, mais également d'autres espaces qui ne sont pas nommés sur la carte : entre le Vietnam et la Chine dans le golfe du Tonkin, au sud un îlot revendiqué par Singapour...

2 – la Chine au cœur des contestations

Dans le texte du doc 1, les auteurs avancent que les revendications chinoises ne sont pas récentes et remontent parfois à plusieurs siècles. La multiplication lors des dernières décennies tient à la richesse et l'assurance croissantes de la Chine.

Le doc 3 met bien en évidence la revendication de la Chine sur l'ensemble de la mer de Chine méridionale. Le doc 2 montre la méthode chinoise : d'un atoll à peine émergent, l'armée chinoise crée une base militaire en bétonnant les affleurements. L'îlot Fiery Cross présente ainsi une piste d'atterrissage, des radars, des armes et les équipements nécessaires pour accueillir personnels et vaisseaux. Ainsi les Chinois s'installent sans rien demander à personne.

Or dans le doc 4, l'auteur évoque la sentence du tribunal international du droit de la mer en 2016. Cette sentence condamne clairement la Chine en donnant raison aux réclamations des Philippines alors que la Chine ne veut pas reconnaître la démarche.

Ainsi dans chaque document, la Chine est bien au cœur des contestations.

3 – la décision du tribunal international du droit de la mer

- il n'y a pas d'île dans les Spratleys, donc pas de point d'appui à la ZEE – le tribunal a une définition géographique de l'île qui ne l'assimile pas aux îlots ou atolls visés.
- les îles artificielles chinoises sont contraires aux obligations en matière de protection de l'environnement : cela correspond sans doute au bétonnage des îlots comme celui de Fiery Cross.

La question 4 n'était pas demandée !

5 – ressources

Là encore, les documents : la photo du doc 5 montre les équipements aquacoles dans la baie d'Along au Vietnam. Si la carte du doc 7 donne les ressources et les enjeux commerciaux, le texte du doc 6, là encore géopolitique, évoque la question des hydrocarbures en mer de Chine. La caricature australienne du doc 8 reprend l'omniprésence de la Chine dans la région. L'article du Point (doc 9) évoque les opérations américano-australiennes près de l'atoll de Scarborough..

Les ressources évoquées sont de différentes natures. Les ressources halieutiques sont mises

en évidence par le doc 5 puisque les Vietnamiens pratiquent l'aquaculture. La carte du doc 7 signale ces mêmes ressources dans différents lieux de la région : golfe du Tonkin, golfe de Thaïlande, mer de Natuna au sud et dans deux grands espaces : dans la région des îles Spratleys et au nord de Scarborough.

Cette même carte précise les destinations touristiques : le golfe du Tonkin, le détroit de Taïwan, les côtes des Philippines, de la Thaïlande et du sud du Vietnam, enfin les Paracels.

Une troisième ressource se trouve dans la légende avec les hydrocarbures. Le doc 6 précise que leur exploitation se fait par le moyen de plate-forme offshore et que les techniques sont plus difficiles en haute mer. La carte permet de les localiser : autour de l'île chinoise de Hainan, au large du Vietnam du sud, de la Malaisie et de Brunei.

6 – la liberté de circulation

La caricature australienne (doc 8) dénonce la présence chinoise dans les îles et îlots comme autant d'entrave. Mais rien ne dit que la Chine ait mené une opération pour interrompre le commerce international comme semble le suggérer le dessin. En revanche, les navires des marines américaine et australienne viennent défier les installations chinoises et maintenir la circulation en frôlant les limites (doc 9). Les marines occidentales se liguent pour défier l'autorité chinoise dans les différents lieux de la mer de Chine méridionale. Ce sont les seules opérations qu'elles peuvent mener pour signifier à la Chine qu'elle transgresse les lois internationales.

7 – espace maritime sous tension

La mer de Chine méridionale abrite toutes les raisons pour être une région sous tension. D'abord les ressources stratégiques de cette mer (tant halieutiques qu'énergétiques) sont recherchées par tous les pays. Le fait qu'un courant essentiel du commerce mondial la traverse est aussi source de tensions car des attaques pirates peuvent se produire : et c'est parfois le prétexte à des installations chinoises pour sécuriser le commerce.

Ces installations qui sont faites au nom de la sécurité chinoise provoquent en fait de l'insécurité car les voisins et les puissances internationales refusent de laisser la Chine s'approprier la mer de Chine méridionale. La confrontation de ces volontés contradictoires peut transformer les tensions en conflits.